

## ANNEXE 2



# PARM



## CHARTRE DE L'ASSOCIATION

### *Pierre d'Angle de Raoul et Madeleine*



La vie de Raoul et Madeleine Follereau mérite d'être connue et reconnue par les prochaines générations. Exemple de charité, ce couple a donné sa vie pour les lépreux, en sillonnant le monde pour les rencontrer mais aussi pour recueillir des fonds afin d'aider la recherche médicale dans ce domaine.

*« Pour développer ses capacités et ses dons, chaque personne a besoin d'un milieu dans lequel elle puisse s'épanouir... Elle a besoin de vivre dans la confiance, la sécurité, l'affection réciproque. Elle a besoin d'être reconnue, acceptée, soutenue par des relations chaleureuses et vraies ». Voilà pourquoi nous avons fondé la Pierre d'Angle, pilier fondamental de toute construction.*



## QUI SOMMES-NOUS ?

L'Association PARM a pour objet de soutenir, par diverses actions, des personnes atteintes par une déficience intellectuelle, en favorisant leur épanouissement, leur autonomie et leur intégration au sein de la société.

L'association a notamment pour mission d'assurer la gestion d'unités de vie offrant à chacun un cadre de vie adapté à ses besoins dans le respect de sa dignité. Des professionnels salariés, des bénévoles, des volontaires accompagnent les résidents, dans une dynamique de partage et de vivre ensemble.

Fondée sur des valeurs familiales et chrétiennes et dans un esprit fraternel, l'association est attentive à toutes les dimensions de la personne.

## LES VALEURS

Nous sommes donc appelés à privilégier le partage, l'altérité et l'amitié dans chacun de nos actes. Pour favoriser la relation de confiance et d'altérité, tous les résidents ont un engagement de vie en célibat à l'intérieur du lieu de vie.

L'ambiance de type familial permet de répondre à la fois aux désirs individuels d'indépendance et aux besoins d'amitié et de sécurité.

## LE PUBLIC CONCERNE

Les niveaux d'autonomie et de dépendance, les parcours de vie et les projets peuvent être très différents d'une personne à l'autre, il n'y a pas de « profil type ». Le lieu n'est pas médicalisé, les personnes accueillies faisant appel aux soins de ville libéraux, médicaux et paramédicaux.

Les difficultés éprouvées par les personnes handicapées sont bien identifiées : elles ont de faibles ressources, peuvent être en situation d'isolement et parfois d'exclusion du fait de leur handicap. Elles expriment très clairement un besoin de lien social.

L'association PARM s'engage à veiller sur un résident comme on veille sur un membre de sa famille.

## UNE VIE PARTAGÉE

Vivre dans un appartement PARM, c'est faire le choix de vivre ensemble, de partager le quotidien et des valeurs chrétiennes.

La maisonnée possède la particularité de favoriser également le parcours de vie des résidents, avec un appartement partagé de 7 chambres et 2 accompagnants ; des petites colocations et des studios indépendants. Les résidents peuvent se retrouver, quand ils le souhaitent, dans des espaces de vie en commun.

L'équilibre entre les temps collectifs et personnels s'articule selon les personnes et dans un dialogue avec chacun. De nombreux temps permettent aux différents habitants du lieu de vie de se retrouver, d'apprendre à se connaître, de créer des liens.

Toutes les personnes résidentes sont responsabilisées sur la marche de la maison par des participations à des services réguliers : cuisine, arrosage des plantes, ménage, rangements... en fonction du type d'habitat (appartement partagé, studio, colocation). Les repas peuvent être préparés et pris ensemble. Tous les équipements sont adaptés au handicap.

Des activités régulières sont organisées et animées par tous.

Chaque semaine toutes les personnes qui vivent au sein d'un même appartement, résidents et assistants se réunissent pour la « soirée de vie », festive et conviviale. Chacun peut s'y exprimer librement, c'est un moment essentiel de la vie de la maisonnée. Des fêtes dites « fêtes PARM », organisées tous les trois mois, ont pour objectif de réunir à l'occasion d'un même moment festif les proches du lieu de vie.

Les temps de rencontres et de fêtes, de même que les temps où l'on reconnaît et parle des moments difficiles sont nécessaires pour vivre ensemble.

La fête et la rencontre doivent trouver une pleine dimension pour être source de joie et d'unité. Une attention particulière est apportée à l'écoute et au dialogue. Au fil des jours partagés, une tradition vivante naîtra qui servira de point de référence aux personnes qui y vivront.

Lieu privé, le lieu de vie peut ouvrir ses portes, dans la limite de la garantie de préservation du vivre-ensemble. L'intendant veille notamment sur le rythme d'invitations et d'ouverture.

## L'ACCOMPAGNEMENT « PROJET INDIVIDUEL »

Un accompagnement personnalisé est proposé à chaque résident, sur la base d'un dialogue et d'échanges réguliers. Chaque résident est unique. Son projet de vie est également unique et ne peut être interchangé ou dupliqué.

Chacun est accompagné par une équipe professionnelle et entretient une relation privilégiée avec un référent, membre de cette équipe. Dans le cadre de cet accompagnement, l'équipe veille à respecter le statut d'adulte de chaque personne fragilisée par le handicap.

Chacun est invité à être acteur de sa propre vie et s'implique ainsi dans l'élaboration et la mise en œuvre de son projet personnel. Ce projet est formalisé dans les six mois après l'arrivée au sein du lieu de vie, pouvant être éclairé par les familles et les autres professionnels impliqués auprès de la personne. Il peut concerner la vie personnelle, familiale et sociale et est revisité régulièrement, à l'initiative de la personne elle-même ou de l'équipe.

*Le 20 octobre 2015,*

Docteur Claude BOSSU

Judith CAILLAT

Alain LACASSAGNE

Sonia ARAUJO

Jean-Philippe TERME

Stanislas BLANDIN